

Image not found or type unknown



Gérant logé gratuitement par sa SCI

Par **jackdan**, le **04/03/2014** à **15:54**

Bonjour,
Nous avons un voisin qui est gérant d'une SCI pour un immeuble où il y a deux appartements vacants.
Il se trouve que ce monsieur habite avec sa compagne un des appartements.
Est-il légal d'occuper gratuitement un appartement appartenant à une SCI dont vous êtes le gérant et si oui, dans quelles conditions ?
Merci.